

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

DECISION N°2021/519

OBJET : Délégation de signature à Monsieur Philippe LASTENNET, Cadre supérieur de santé faisant fonction de directeur des soins

Le Directeur,

VU la loi n°91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;

VU le décret n°92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

VU l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion du 11 juillet 2016, nommant Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur du Centre Hospitalier Henri EY de Bonneval à compter du 29 août 2016 ;

VU l'arrêté du Centre National de Gestion du 11 décembre 2020 nommant Madame Geneviève BUSSMANN à compter du 4 janvier 2021 au Groupe Hospitalier de Mulhouse ;

CONSIDERANT la nomination de Monsieur Philippe LASTENNET faisant fonction de directeur des soins ;

Signature des mandataires

CONSIDERANT l'organigramme fonctionnel de la direction du centre hospitalier ;

DECIDE:

Philippe LASTENNET

Article 1

Cette décision annule et remplace la décision 2020/559

Article 2

Délégation permanente et personnelle de signature est accordée à Monsieur Philippe LASTENNET, Cadre supérieur de santé faisant fonction de directeur des soins, pour ce qui concerne toute la gestion courante de la direction des soins (la maîtrise du dimensionnement des effectifs dans les unités de soins, proposition d'organisations de soins efficientes, maquette organisationnelle) dans le respect de l'enveloppe dévolue aux dépenses de personnel.

Article 3

En cas d'absence déclarée ou d'empêchement de Monsieur Philippe LASTENNET, la délégation de signature sera exercée par Madame Christine WATEL, cadre supérieur de santé



Christine WATEL

Val

Article 4

La délégation de signature ne peut s'exercer valablement que dans le strict respect des crédits disponibles et de la réglementation en vigueur.

Article 5

La présente décision prendra effet à compter du 15 février 2021.

Fait à Bonneval, le 15 février 2021

Philippe VILLENEUVÉ

Directeur

Destinataires:

- Préfecture (recueil actes administratifs)
- Trésorerie Hospitalière
- DD28
- Monsieur LASTENNET
- Madame WATEL
- Direction des ressources humaines
- Direction des ressources humaines (dossier)
- Direction